

Tarifs applicables au 1er Janvier 2022

(hors tarifs applicables aux terrains, fonds de commerce & locaux commerciaux)

Prix net vendeur	Commission HT	Commission TTC
Forfait à 50 000 €	3250,00 €	3 900,00 €
Forfait à 100 000 €	4083,00 €	4 900,00 €
Forfait à 150 000 €	4917,00 €	5 900,00 €
Forfait à 175 000 €	5 750,00 €	6 900,00 €
De 200 000 € à 500 000 €	3,00 %	3,60 %
De 500 001 € à 800 000 €	2,80 %	3,36 %
Au-delà	2,50 %	3,00 %

Tarifs applicables aux terrains à bâtir, fonds de commerce

Prix net vendeur	Commission HT	Commission TTC
Pour une parcelle	4,00 %	4,80 %
Pour deux parcelles et plus	4,50 %	5,40 %
Entrepôts commerciaux	4,00 %	4,80 %
Fonds de commerce	4,00 %	4,80 %

Honoraires à la charge des acquéreurs.